



l'enfant c'est la vie

met au concours :

**Un poste de responsable d'unité socio-éducative
pour le Point Rencontre**

Lieu d'accueil pour l'exercice des droits de visite

Sur le site de la Maison de l'enfance à Neuchâtel

Poste à 50% en CDI

Ce poste est ouvert aux candidatures féminines et masculines.

Le Point Rencontre organise l'exercice du droit de visite parents-enfants dans le cadre de séparations conflictuelles pour permettre à l'enfant de préserver ou de renouer des liens avec le parent dont il est séparé.

Votre profil :

- Formation universitaire, HES ou ES en Travail social
- Formation complémentaire en gestion d'équipe souhaitée
- Être au bénéfice d'une formation Point Rencontre serait un avantage
- Expérience professionnelle de 5 ans
- Motivation pour le travail avec les familles
- Bonnes facultés d'organisation, de gestion, de négociation et d'entregent
- Très bonne maîtrise des outils informatiques, Outlook, Word, Excel et Powerpoint

Votre mission :

- Responsabilité de la conduite pédagogique de l'unité, en collaboration avec le responsable pédagogique.
- Application des concepts et procédures au service des bénéficiaires.
- Coordination, planification et organisation du travail de l'équipe d'intervenants/es.

Nous offrons :

- Des possibilités de formation et de perfectionnement.
- Une collaboration au sein d'une équipe dynamique.
- Des responsabilités pratiques et pédagogiques à assumer.
- Des conditions et un outil de travail en adéquation avec les exigences du poste.

Conditions et traitement : selon la CCT-ES.

Entrée en fonction : 1^{er} décembre 2020 ou à convenir

Intéressé/e ? Veuillez envoyer votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae, des copies de vos diplômes et certificats jusqu'au **mercredi 30 septembre 2020** aux adresses suivantes à choix:

Par courriel à marco.paispereira@ne.ch ou
Maison de l'enfance, M. Marco Pais Pereira, directeur
Rue du Tertre 2, 2000 Neuchâtel

Pour tout renseignement complémentaire:
M. Marco Pais Pereira, directeur : 032 886 64 31